

"Problèmes d'aujourd'hui dans les industries du charbon et de l'acier" dans Le Populaire (10 décembre 1951)

Légende: Le 10 décembre 1951, le quotidien français Le Populaire se penche sur les problèmes du marché charbonnier et sidérurgique en Europe au début des années cinquante.

Source: Le Populaire. dir. de publ. Naegelen, René. 10.12.1951, n° 8 619; 30e année. Paris: Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). "Problèmes d'aujourd'hui dans les industries du charbon et de l'acier", auteur:Philip, André , p. 1; 4.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/problemes_d_aujourd_hui_dans_les_industries_du_charbon_et_de_l_acier_dans_le_populaire_10_decembre_1951-fr-bba8deb9-6def-4568-bccf-a2119a0c74ee.html

Date de dernière mise à jour: 21/01/2015

Problèmes d'aujourd'hui dans les industries du charbon et de l'acier

Au cours des débats engagés sur le Plan Schuman, un fait curieux peut être observé. La plupart des critiques du Plan lui reprochent, non pas ce qu'il permet de faire, mais ce qu'il ne peut pas faire. Autrement dit, on regrette que la seule création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, n'apporte pas une solution immédiate et miraculeuse, à un certain nombre de problèmes qui existent aujourd'hui, tout à fait indépendamment du Plan Schuman. Ceci me rappelle une réunion de propagande, au temps de la campagne de ratification de la Constitution, où un électeur m'annonça qu'il voterait contre la Constitution, parce qu'elle ne prévoyait pas l'abaissement du prix du vin. C'est à ce genre de critiques que je voudrais répondre, en examinant successivement :

- 1) les problèmes qui se posent aujourd'hui, dans les industries du charbon et de l'acier ;
- 2) ce qui se passerait, s'il n'y avait pas de Plan Schuman.

Quels sont donc les problèmes aujourd'hui posés, et auxquels nous avons à faire face, d'une manière ou d'une autre ?

Lorsque nous considérons d'abord le charbon, nous observons que, pour l'ensemble de la communauté, cette industrie est caractérisée par une production rigide, opposée à une consommation variable. La production des six pays a atteint 220 millions de tonnes en 1950-51, contre 244 millions, avant la guerre. Quant à la consommation, elle varie de 66% de la moyenne, dans une période de dépression, à 125%, en période de prospérité. Elle est donc toujours, tantôt inférieure, tantôt supérieure à la production. Le groupe Allemagne-France-Sarre qui, avant la guerre, représentait 75% de la consommation totale, voyait celle-ci varier de 78 à 114% de la moyenne, et cette différence de 36% correspondait à 50 millions de tonnes, soit la consommation totale de tous les autres pays de la communauté.

La conséquence de cette situation est une instabilité de la production charbonnière. Les différentes nations ont essayé d'y remédier, par des moyens de politique intérieure : dans les périodes d'abondance de charbon, ils s'efforcent, par des contingentements, d'interdire les importations étrangères, au moment même où les pays, normalement exportateurs, cherchent au contraire à les développer : dans les périodes de pénurie comme aujourd'hui, les gouvernements cherchent à assurer des importations étrangères, mais au moment même où les pays exportateurs s'efforcent de conserver pour eux la plus grande partie du charbon produit. Ceci se passe entre pays de la Communauté ; ceci se passe également dans leurs rapports avec les tiers. C'est ainsi que, dès que la situation s'améliore, on arrête toute importation de charbon américain, mais que nous sommes maintenant contraints d'y recourir, à des prix que le taux élevé du fret, rend très onéreux et avec une qualité qui n'est pas toujours excellente, car lorsque l'on s'adresse à des fournisseurs étrangers, il est bien évident que ceux-ci réservent leurs meilleurs prix et leur meilleure qualité à des clients réguliers qui leur sont fidèles dans la bonne et la mauvaise fortune. Le résultat de ces politiques contradictoires a été d'amplifier les variations de la consommation, de réduire de plus en plus le marché charbonnier et de le rendre plus instable, car plus un marché est étroit, plus il est sensible aux variations de prix : enfin, des courants commerciaux anormaux se sont développés. C'est ainsi que, avec les prix de zones, la Lorraine livre du charbon à la Bretagne alors que celle-ci serait mieux placée pour recevoir, par mer, du charbon de la Ruhr, et qu'à l'inverse, la Ruhr fournit l'Allemagne du Sud qui devrait être le débouché naturel de la Lorraine et de la Sarre.

Dans le cas particulier de la France, notre production charbonnière est, de façon permanente, insuffisante pour couvrir nos besoins ; alors que l'on peut évaluer à 70 millions de tonnes la consommation moyenne probable dans les années futures, notre production n'a atteint que 35 millions en 1951 ; c'est déjà un progrès considérable, par rapport à 1938 où la production était de 45 millions, et cela correspond à une augmentation du rendement de fond net de 829 kilos en 1938 à 1.320 kilos actuellement ; mais, malgré les progrès énormes accomplis par la France, elle reste, pour sa consommation, dépendante d'importations étrangères.

A l'heure présente, c'est l'Autorité Internationale de la Ruhr qui fixe les quantités exportables de charbon allemand. La Commission Européenne de Genève assure ensuite, entre les divers pays, la répartition du

surplus exportable. Or, même dans les conditions particulièrement favorables de l'immédiate après-guerre, alors que l'Allemagne était soumise à l'autorité des Alliés, nous n'avons pas toujours reçu le coke nécessaire à notre sidérurgie ; jusqu'à ces derniers mois, celle-ci ne fonctionnait qu'à 85% de sa capacité. Par ailleurs , le gouvernement allemand a poursuivi une politique de doubles prix, en vendant le charbon d'exportation plus cher que celui livré à la consommation nationale, dans la période qui a précédé novembre 1950. Ce surprix était de 350 fr. par tonne, puis il a diminué de moitié jusqu'en mai 1951 et s'est relevé depuis pour atteindre jusqu'à 1.400 francs la tonne. Notons enfin que des discriminations ont lieu dans les prix de transport des chemins de fer. Le coût du transport du coke, de la Ruhr à la Lorraine, est plus élevé que le coût du transport inverse de la minette lorraine vers la Ruhr, et même que les tarifs de transport de la Ruhr vers toute autre direction. Il est certain qu'il y a là un élément qui pèse très lourdement sur les prix de revient de la sidérurgie française.

La sidérurgie présente, par ailleurs, certaines caractéristiques qui posent des problèmes particuliers :

- C'est une industrie particulièrement sensible aux variations de la conjoncture. En effet, en supposant qu'une entreprise industrielle amortisse, par exemple, son outillage en dix ans (ce qui est très optimiste), toute augmentation de 10% de la consommation aboutirait à un doublement des commandes d'outillage ; au contraire, une réduction de la consommation de 10%, au cours d'une année, aboutirait à l'arrêt complet de ses commandes. Cet exemple hypothétique montre comment toute variation, dans la production et la consommation des biens de production, se traduit par une variation plus que proportionnelle des demandes d'outillage en général, et d'acier en particulier. C'est ainsi que, dans toutes les périodes de prospérité et de dépression, c'est dans la sidérurgie, que se sont concentrées les variations de prix les plus importantes et les plus brusques.
- Cette industrie est aussi caractérisée par le rôle très important des frais généraux dans les prix de revient. Lorsque, pour satisfaire à une demande accrue, il apparaît nécessaire d'ouvrir un nouveau haut fourneau, des dépenses considérables sont effectuées qui resteront les mêmes, que le haut fourneau soit ensuite utilisé à sa capacité totale ou, par suite d'une restriction ultérieure de la demande, à une capacité réduite. Dans l'industrie métallurgique, ce n'est pas le coût direct de fabrication du produit qui est essentiel, c'est l'ensemble des frais généraux, qui restent semblables, quel que soit le niveau de production.
- La conséquence, c'est que, lorsqu'une entreprise sidérurgique a la possibilité d'accroître sa production, en conquérant un marché nouveau extérieur, elle peut consentir, pour ce marché nouveau, des prix particulièrement bas, pourvu qu'ils couvrent les prix de revient partiels des unités supplémentaires fabriquées, les frais généraux à être affectés à la production existant anciennement sur le marché national. Le résultat inévitable a été la politique du dumping, qui a caractérisé l'avant-guerre, les entreprises sidérurgiques acceptent à l'exportation des prix particulièrement réduits, cependant que, dans un marché national garanti par des droits de douane élevés, elle imposait des hauts prix, faisant obstacle au développement des industries utilisatrices d'acier.
- La lutte des différentes sidérurgies, sur les marchés extérieurs, étant rapidement apparue ruineuse, les entreprises des divers pays se sont entendues, pour se réserver chacun leur marché national, se partager les débouchés extérieurs, et limiter leur production à des niveaux leur permettant le profit maximum.

La politique de cartel qui a caractérisé l'entre-deux-guerres n'apparaît donc pas, comme un accident, mais comme le résultat normal, inévitable du fonctionnement de l'industrie sidérurgique, tant qu'elle reste inspirée par le seul esprit de profit, et animée par les seuls intérêts d'une minorité.

Tels sont, pour le charbon et l'acier, les problèmes qui se sont posés dans le passé, qui se posent aujourd'hui, et pour lesquels il faut une solution.